

CHAMPIONNAT DE LA RÉUNION FOOTBALL À 7 SPORT ADAPTÉ

Dimanche 16 février 2020

De 09h00 à 15h00

Stade de Pierrefonds

Ville de Saint-Pierre





Le Président de la LRSA

Monsieur Juany JEAN-BAPTISTE
Sis Maison Régionale des Sports
20, route Philibert TSIRANANA
97490 Sainte-Clotilde

A l'attention des Président(e)s d'associations
Sports Adapté de la Réunion
des Référents football / sportif associatif

Dossier suivi par : GMN/MZ/EE/ED

Saint-Denis, le 10 février 2020.

Objet : Invitation Championnat de la Réunion
de Football a 7 Sport Adapté (Match Aller)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du calendrier annuel de la LRSA, La ligue de la Réunion de Sport Adapté, en partenariat avec le Club Sport Adapté de Saint-Pierre (**CSASP**), organise la phase aller du championnat de football à 7 adapté de la Réunion.

Le championnat se déroulera au stade de football de Pierrefonds à Saint-Pierre de 09h00 à 15h00.

Le programme prévisionnel de la journée est le suivant :

8h00 / 8h30 : Accueil des clubs
9h00 : Lancement des matchs aller
12h00- 13h00 : Déjeuner
13h00 : Reprise
15h : Fin de la journée

Vous trouverez ci-après les informations générales et le tableau d'inscription au Championnat.

Il est demandé à chaque association participante devra présenter un arbitre pour le bon déroulement de la journée de Championnat.

Le retour des inscriptions sont à retourner au plus tard pour **le Vendredi 21 février 2020** par mail : liguesa974@gmail.com.

La commande des repas est à effectuer auprès de **Mr ETHEVE Damien : 0693 10 08 46**.

Menu : Poulet ou Poisson + Boisson à 6 € (**vendredi midi dernier délai**)

Vous attendant nombreux, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos salutations les plus sportives.

Le président de la LRSA,
Juany JEAN-BAPTISTE

LIGUE DE LA RÉUNION DU SPORT ADAPTÉ

20 Route Philibert Tsiranana - 97490 Saint-Denis

Tél : 0262 29 67 02

Email : c.r.974@wanadoo.fr

SIRET : 339 962 862 00035



LRSA – Ligue de la Réunion du Sport Adapté
Sis Maison Régionale des Sports, - 20, Philibert TSIRANANA - 97490 Sainte - Clotilde
Téléphone : 02 62 29 67 02 E-mail : c.r.974@wanadoo.fr
Membre du Comité Régional Olympique et Sportif de la Réunion
Siret : 339 962 862 000 35 Siren : 339 962 862 Code APE 9312 Z
Association reconnue d'utilité publique par décret de la loi 1901-J.O. du 22 Octobre 1984



Informations générales FOOT à 7

Peuvent participer au Championnat de la Réunion de Football de Sport Adapté 2020, au stade synthétique de Champ-Fleuri, les sportifs ayant une **licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019/2020**, dans la classification AB, BC, CD, et âgés de plus de 14 ans.

Accueil des clubs : Tous les responsables de clubs devront se présenter avec les modifications ou confirmation des athlètes inscrits.

Cérémonie d'ouverture : A partir de 09h00

Inscriptions et engagements : Les responsables de clubs devront inscrire leurs sportifs **avant le 21 février 2020**.

Le responsable doit communiquer sur la fiche d'inscription, la composition de l'équipe en précisant, la classification et le n° de licence. Tous les joueurs doivent être titulaires de la licence compétitive 2019/2020.

Réglementation : La réglementation de la FFSA sera appliquée. Les règlements sont consultables en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://www.ffsa.asso.fr/Pages/InCadres/GestClient/PDF/Reglements/2017-2021/Reglements_Sportifs_Football_2017-2021.pdf

et disponibles au siège de la LRSA. Les athlètes et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA.

Équipement :

- Maillots et shorts identiques pour chaque joueur,
- Le gardien de but doit porter une tenue le distinguant des autres joueurs et de l'arbitre.
- Chaussures à crampons ou baskets et bas
- Protège tibia obligatoire
- 2 ballons de foot obligatoire pour chaque club

Sécurité : Les bijoux sont interdits pour la sécurité des participants.

Contestations : Un jury souverain est constitué et composé de :

- Référent sport de la Ligue, Georges Marie NACOULIVALA
- Elu référent de la commission Football, Mr Mickaël ZITTE
- 1 Responsable de la commission Football, Damien ETHEVE
- 1 Responsable de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue, Emmanuel ETHEVE
- 1 Juge arbitre de la ligue LRF/LRSA

Réserves : Le responsable du club concerné devra se référer immédiatement au jury avant le coup d'envoi.

Irrégularités : Commis par le concurrent ou par son accompagnateur durant le déroulement du match, le jury est habilité à appliquer les sanctions allant du simple rappel à l'ordre jusqu'à la disqualification.

Récompenses : La Ligue remettra les Coupes et lots éventuels lors de la dernière journée du Championnat en lien avec l'organisateur.



LRSA – Ligue de la Réunion du Sport Adapté
Sis Maison Régionale des Sports, - 20, Philibert TSIRANANA - 97490 Sainte - Clotilde
Téléphone : 02 62 29 67 02 E-mail : c.r.974@wanadoo.fr
Membre du Comité Régional Olympique et Sportif de la Réunion
Siret : 339 962 862 000 35 Siren : 339 962 862 Code APE 9312 Z
Association reconnue d'utilité publique par décret de la loi 1901-J.O. du 22 Octobre 1984



Fiche d'inscription

EQUIPE

Championnat de la Réunion 2020

Football à 7 Sport Adapté

**Dimanche 16 février 2020 – Stade de Pierrefonds,
Saint-Pierre**

Nom de l'association :

Tél :

Responsable Foot :

N°	N° LICENCE	NOM	PRENOM	Classification AB/BC/CD	SEXE M / F	CATEGORIE OU AGE	CAPITAINE Cochez une case
						ENTRAINEUR	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
Arbitre							

* Fiche reproductible si vous avez plusieurs équipes

A, le / / 2020

Le Responsable de l'association
(Signature et Cachet)



LRSA – Ligue de la Réunion du Sport Adapté
Sis Maison Régionale des Sports, - 20, Philibert TSIRANANA - 97490 Sainte - Clotilde
Téléphone : 02 62 29 67 02 E-mail : c.r.974@wanadoo.fr
Membre du Comité Régional Olympique et Sportif de la Réunion
Siret : 339 962 862 000 35 Siren : 339 962 862 Code APE 9312 Z
Association reconnue d'utilité publique par décret de la loi 1901-J.O. du 22 Octobre 1984